

Archidiocèse d'Owando (Rép. du Congo)
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo
23ème Dimanche du temps ordinaire, Année-A (06-09-2020)
1ère Lect : Ez 33, 7-9; 2ème Lect : Rm 13, 8-10; Ev: Mt 18, 15-20

Méditation : «La grâce de l'écoute »

Chers frères et sœurs ! La pandémie du Coronavirus révèle que la bonne ou la mauvaise gestion de la liberté a un impact positif ou négatif sur la société entière. Ce qui fait que, depuis sa manifestation dans une ville précise de Chine, ce virus a gagné le monde entier. L'Evangile de ce jour présente la relation entre un péché individuel et la vie communautaire. Une crise entre deux frères a un impact négatif sur la vie en communauté. Nous sommes tous pécheurs en pensées, en paroles, par actions et par omission. Nul n'est parfait, sans péchés (Eccl 7, 20 ; Is 64, 6 ; Rm 3, 10 ; 1Jn 1, 8). Ceci étant, le salut du pécheur passe par la grâce de l'écoute. Celui qui écoute sera sauvé, et deviendra par ce fait une bénédiction pour toute la communauté. Car Dieu nous parle de différentes manières à travers des songes et des visions, à travers sa parole et ses messagers, à travers la vie de l'Eglise et le prochain. À la suite du grand commandement qui invite à aimer Dieu et le prochain, l'Evangile de ce jour recommande d'écouter la parole Dieu à travers la parole du prochain. Ne peut écouter son prochain que celui qui a le sens de l'écoute de la parole de Dieu. Aussi, ce verbe est au cœur de la foi juive dans le shema Israël : « Ecoute, Israël, le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est Un » (Dt 6, 4). Ici, l'écoute est une attitude spirituelle de la fidélité du croyant par rapport aux commandements de Dieu dans sa vie. Il y a donc une relation entre l'écoute et la vie. Celui qui écoute, met en pratique.

Devant notre faiblesse, Dieu nous révèle toujours sa miséricorde. Dans le cas de l'Evangile de ce dimanche, c'est aussi à travers un frère. Il faut beaucoup de sagesse et de discernement pour saisir la manifestation de cette miséricorde. Une fois dans l'erreur, on ne se rend toujours pas compte. Ce qui fait que chacun de nous peut légaliser son erreur au point d'en faire une référence, voire un modèle pour les autres. Ceux qui habitent avec nous et autour de nous connaissent nos qualités et nos défauts. Nous leur disons merci lorsqu'ils apprécient nos qualités. Pourquoi devenons-nous agressifs ou nerveux lorsqu'ils pointent nos défauts ? Pourquoi disons-nous facilement oui aux compliments et facilement non aux reproches ? Jésus invite chacun de nous à faire usage de patience devant le péché d'un frère. Il faut lui donner une deuxième chance en prenant le courage de lui parler avec amour. Ce frère vous a certainement offensé. Mais c'est à vous, la personne offensée, que revient la mission de ramener le coupable sur la voix de l'Evangile. Le monde voudrait que ce soit le contraire, c'est-à-dire que ce soit le coupable à faire le premier pas. C'est ce que fit Jésus sur la croix. Nous l'avons crucifié. C'est encore lui qui nous pardonne en premier. « Père pardonne leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font », déclare-t-il. Oui, ton frère ne sait pas ce qu'il fait. Tu es sa chance, sa bénédiction et son salut, même devant un témoin (Lv 19 ; Dt 19). La communauté est donc le dernier recours dans la procédure d'exhortation d'un frère égaré. Elle doit être un foyer du pardon et non un tribunal qui condamne. En effet, elle est l'Eglise, c'est-à-dire le Corps, et le Christ y est toujours présent (Mt 1, 23 ; 28, 28). Souvenons-nous que le pardon ne change pas le passé, mais il ouvre un nouvel horizon dans le futur. Ainsi, le pardon fait de nous des hommes et des femmes du présent et du futur en Jésus. Amen. **Abbé Gervais Protais Yombo (protais50@hotmail.com)**